

Trame écologique et charte d'un Parc naturel régional: l'exemple du PNR Scarpe-Escaut



Michel Marchyllie, *Directeur*

Gérald Duhayon, *Chargé de mission Ressources et milieux naturels*





Sommaire

- **Charte et Plan Parc, portée juridique et engagements**
- **L'intégration de la trame écologique dans la charte et le Plan Parc du PNR Scarpe-Escaut**
- **La mise en œuvre opérationnelle, quelques exemples**



Une charte et un Plan Parc, c'est quoi ?

- La charte, un contrat collectif pour le territoire
- Le rapport de charte détermine les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire. Il définit les mesures à mettre en œuvre
- Le Plan Parc (1/50.000) traduit spatialement les orientations et mesures
- Le rapport de charte et le Plan Parc, une obligation de compatibilité des documents de planification (PLU, SCOT, schémas ...)



La trame écologique dans la Charte du PNR Scarpe-Escaut

VOCATION 1 : Scarpe-Escaut, terre de solidarités ou s'invente, entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter son territoire42

Orientation 1 : Adopter une nouvelle gestion de l'espace équilibrée et volontariste 44

Mesure 2 Maîtriser l'étalement urbain et le développement des infrastructures 46

Mesure 3 Préserver l'espace rural, agricole et naturel en maîtrisant mieux les usages 48

VOCATION 2 : Scarpe-Escaut, terre de nature et de patrimoine où l'eau, le bâti, le minier... forgent le caractère rural et les identités du territoire 58

Orientation 4 : Préserver et restaurer les réseaux écologiques60

Mesure 11 Poursuivre la connaissance, l'expérimentation et la recherche 62

Mesure 12 Préserver et restaurer les sites d'intérêt régional, national voire international (cœurs de biodiversité) 63

Mesure 13 Préserver et restaurer le réseau des milieux aquatiques et humides64

Mesure 14 Préserver et restaurer le réseau des milieux forestiers 65

Mesure 15 Sauvegarder et restaurer le réseau des milieux agraires 66

Mesure 16 Sauvegarder et restaurer un réseau de sites en voie de recolonisation 66

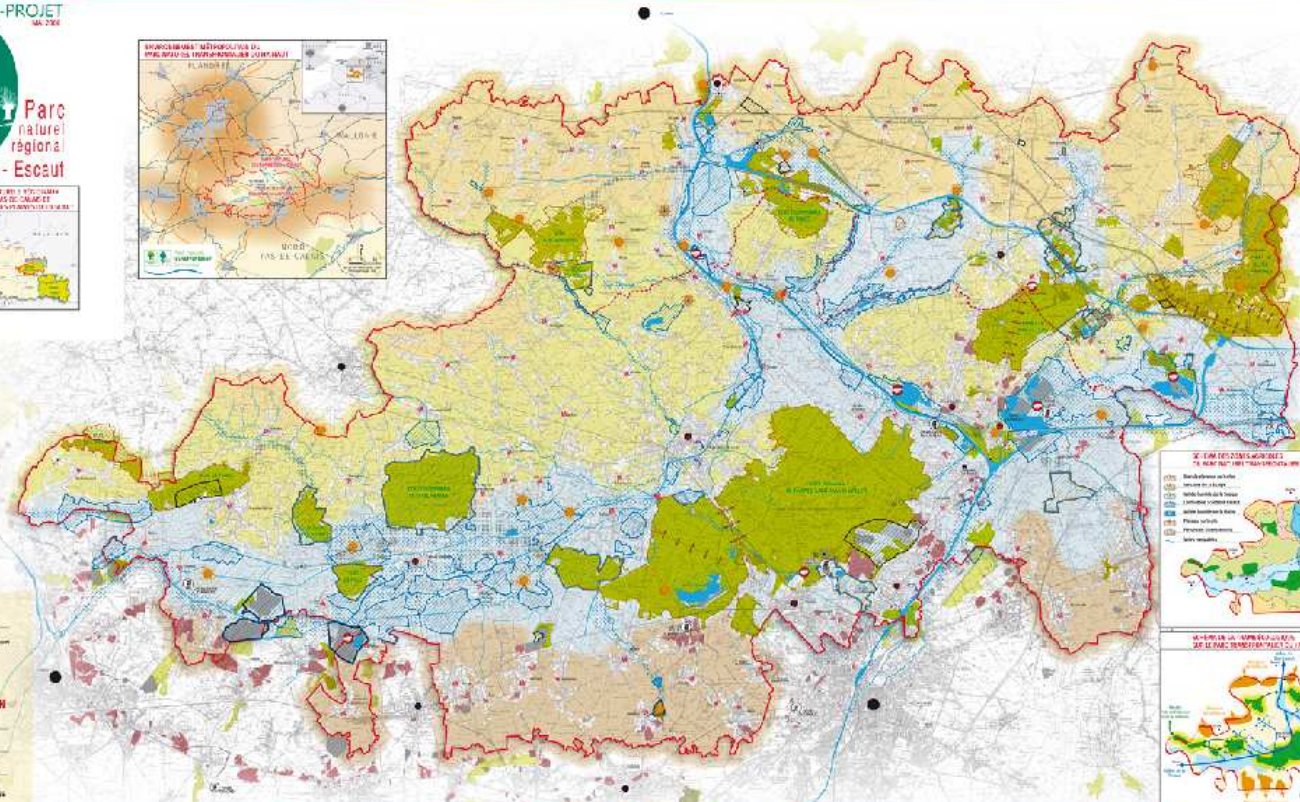
Le Plan Parc

C
H
A
R
T
E

Plan de Parc

AVANT-PROJET

MA 2024



- Principales rivières de la région
- Principales rivières de la région
- Principales rivières de la région

TERRITORIALISATION

- Coeur de nature
- Campagne fluviale
- Accompagnement
- Compagne des hautes terres

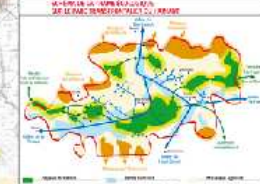
PATRIMOINE NATUREL ET TRAME ÉCOLOGIQUE

- CEINTURE DE BIODIVERSITÉ**
Cinture de biodiversité de la région naturelle, naturelle, paysage, patrimoine et patrimoine.
- COEURS DE NATURE**
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
- COEURS DE NATURE**
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
- COEURS DE NATURE**
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
- COEURS DE NATURE**
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.
Coeur de nature de la région naturelle et agricole.

- NIVEAU HYDROLOGIQUE**
Niveau hydrologique de la région naturelle et agricole.
Niveau hydrologique de la région naturelle et agricole.
Niveau hydrologique de la région naturelle et agricole.
- VIES TERRESTRES ET AQUATIQUES**
Vies terrestres et aquatiques de la région naturelle et agricole.
Vies terrestres et aquatiques de la région naturelle et agricole.
Vies terrestres et aquatiques de la région naturelle et agricole.
- ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES**
Écosystèmes terrestres de la région naturelle et agricole.
Écosystèmes terrestres de la région naturelle et agricole.
Écosystèmes terrestres de la région naturelle et agricole.
- ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES**
Écosystèmes aquatiques de la région naturelle et agricole.
Écosystèmes aquatiques de la région naturelle et agricole.
Écosystèmes aquatiques de la région naturelle et agricole.

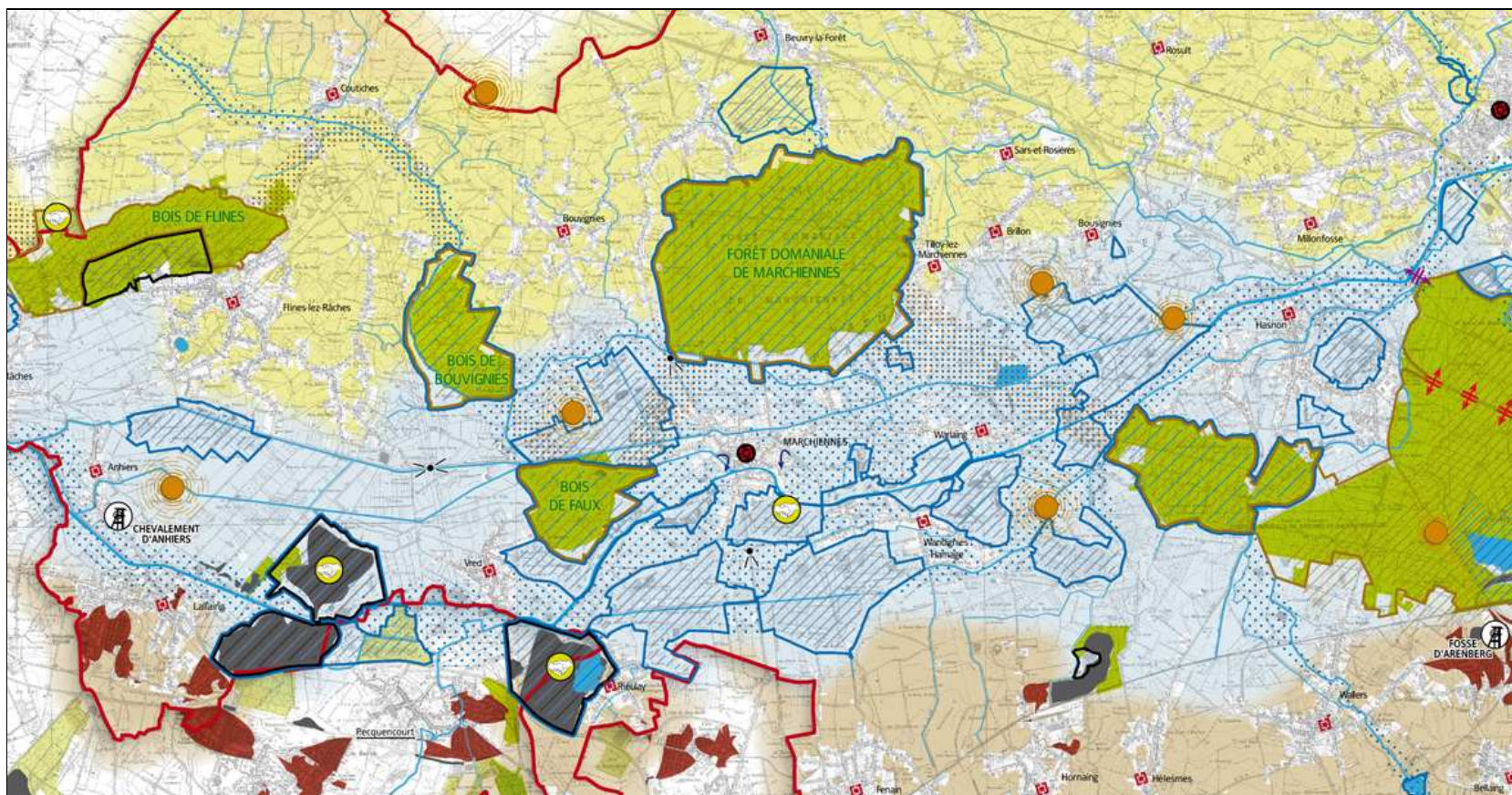
PATRIMOINE PAYSAGER ET BÂTI

- PATRIMOINE PAYSAGER ET BÂTI**
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
- PATRIMOINE PAYSAGER ET BÂTI**
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
- PATRIMOINE PAYSAGER ET BÂTI**
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.
Patrimoine paysager et bâti de la région naturelle et agricole.



- URBANISME ET ACTIVITÉS**
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
- URBANISME ET ACTIVITÉS**
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
- URBANISME ET ACTIVITÉS**
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.
Urbanisme et activités de la région naturelle et agricole.

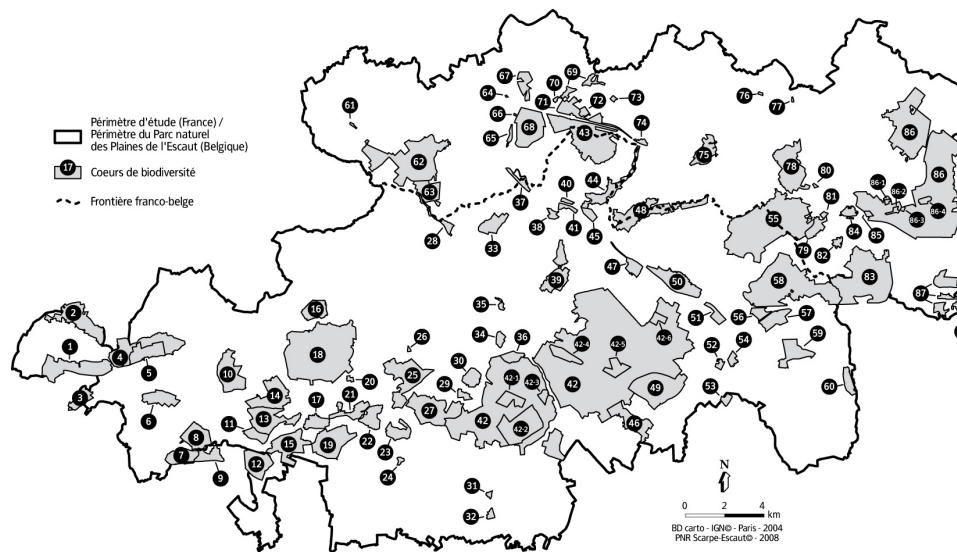
Le Plan Parc



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 3: préserver l'espace rural, agricole et naturel en maîtrisant mieux les usages

- ➔ le classement en zone A ou N des cœurs de biodiversité, d'une bande de 50m aux bords des cours d'eau principaux
- ➔ la préservation des « coupures vertes », des lisières forestières, ...





La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 11: poursuivre la connaissance, l'expérimentation et la recherche

➡ cartographier finement les réseaux écologiques



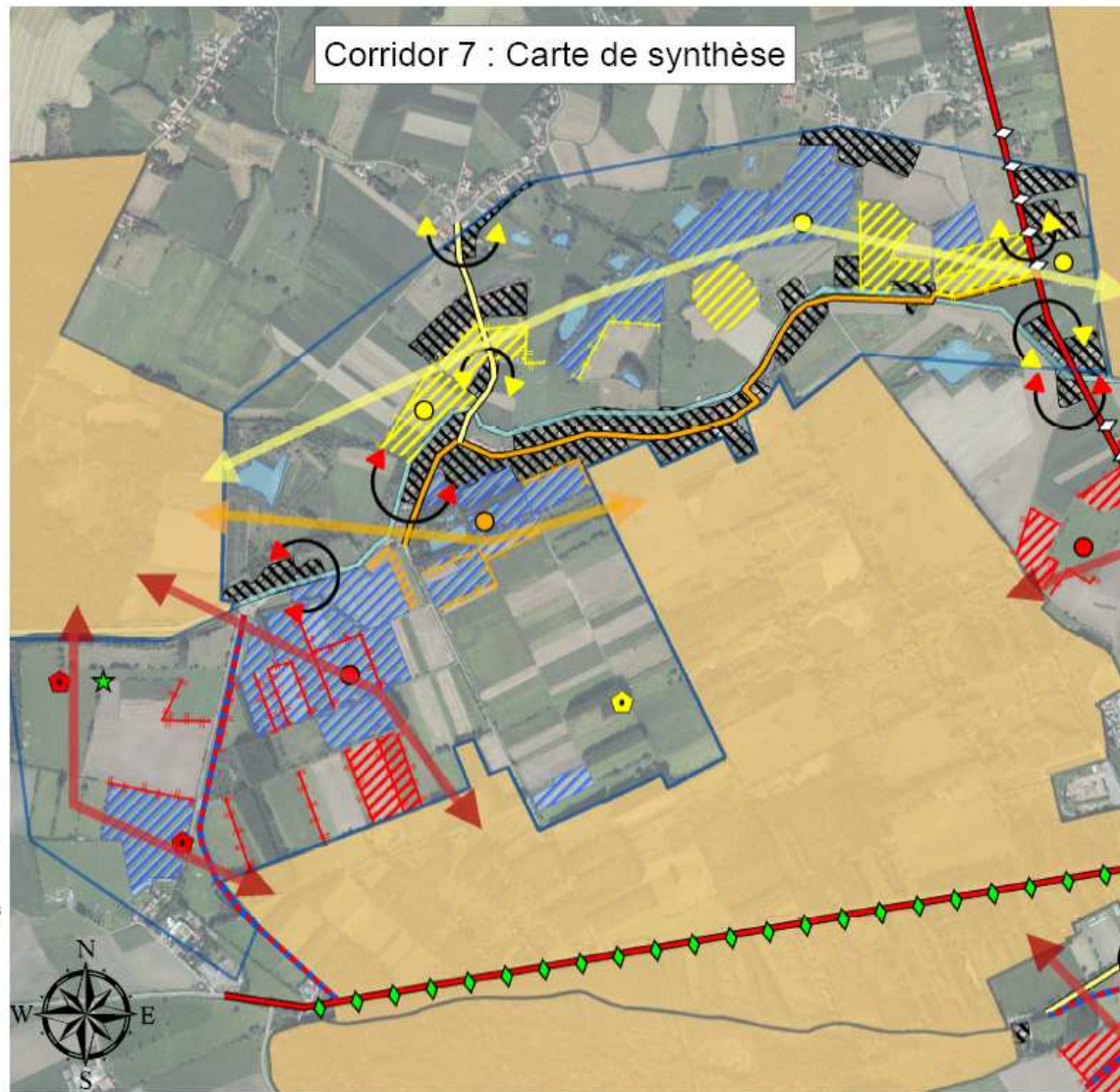
Corridor 7 : Carte de synthèse

Légende

- | | |
|--|---------------------------|
| Corridor | Mares à restaurer |
| Coeur de biodiversité | Priorité |
| Blocage stricte de la faune | Faible |
| Blocage partielle de la faune | Moyenne |
| Préservation prairie humide | Forte |
| Mares et plans d'eau | Mare à créer |
| Scarpe | Priorité |
| Cours d'eau | Faible |
| Connections | Moyenne |
| Principe | Forte |
| Secondaire | Haies à créer |
| Tertiaire | Priorité |
| Stopper l'urbanisation | Faible |
| Priorité | Moyenne |
| Faible | Forte |
| Moyenne | Réseau routier |
| Forte | Traffic |
| Priorité | Faible |
| Faible | Moyen |
| Forte | Elevé |
| Cours d'eau, fossés à restaurer | Passage faune |
| Priorité | Certain |
| Faible | Potentiel |
| Moyenne | Flora protégée |
| Forte | <i>Thalictrum flavum</i> |
| Conversion cultures en prairies | <i>Oenanthe aquatica</i> |
| Priorité | <i>Hottonia palustris</i> |
| Faible | <i>Butomus umbellatus</i> |
| Moyenne | |
| Forte | |

0 150 300 600 Mètres

Sources :
BD Ortho® - IGN® - Paris - 2001,
Parc naturel régional Scarpe-Escaut 2003-2009



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 12: préserver et restaurer les sites d'intérêt régional, national voire international (cœurs de biodiversité)
- ➔ mise en œuvre d'outils de protection (RNR, Natura 2000 (ZSC et ZPS)), d'acquisition (ENS, CSN, PNR), de contractualisation (MAEt, conventions de gestion, autres mesures TVB?)



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 13: préserver et restaurer le réseau des milieux aquatiques et humides

➡ Aménager des zones de fraie, gestion du niveau minimum d'eau requis en période d'étiage



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 14: préserver et restaurer le réseau des milieux forestiers

➔ favoriser les opérations de reconnexion du réseau forestier pour assurer un continuum boisé



Etude pré-opérationnelle pour la réalisation d'un corridor boisé entre les bois de l'Abbaye et de Flines-lez-Râches

Présentation de la phase 1 - Discussion
17 Septembre 2009



La mise en œuvre des mesures, quelques exemples

- Mesure 15: sauvegarder et restaurer le réseau des milieux agraires

➡ préserver et valoriser le patrimoine arboré

Programme saules têtards



Programme vergers de hautes-tiges





Conclusion

- La trame écologique nécessite une approche multi-sectorielle et "planifiée" de la conservation de la nature.
- La Charte d'un PNR, un contrat de mise en œuvre de la trame écologique à l'échelle sous-régionale, déclinaison du SRCE et document guide de la mise en œuvre à l'échelle communale